

En raison des non réponses de la direction sur les Orientations Stratégiques, toutes les Organisations Syndicales ont décidé de suspendre tout simulacre de dialogue social avec la direction, au moins jusqu'au 10 novembre date à laquelle la direction présente les impacts sociaux de ses orientations stratégiques.

## DIALOGUE SOCIAL



Aussi, dans ce contexte de profonde mutation de l'univers des Télécoms, il est avéré que les pertes strictement comptables accusées par le Groupe SFR ne sont dues qu'au recours à un endettement massif et aux opérations de refinancement induites, qui n'ont pour effet que l'enrichissement des banques. Si SFR a perdu 2 millions de clients aujourd'hui, c'est de l'entière responsabilité de cette politique!

La CGT dénonce la politique de « réductions des coûts » mise en œuvre par ALTICE qui consiste notamment à broyer les salariés, faire du cash à tout prix au détriment du développement de l'entreprise.

Alors que dans le même temps, le Groupe SFR :

- a empoché 8 millions d'€uros au titre du CICE au premier semestre 2016,
- a dépensé 2,7 milliards d'€uros en dividendes versés au Groupe ALTICE, aux sociétés rachetées à la maison mère, ou à Monsieur DRAHI !

A cela s'ajoute l'externalisation du Service Client SFR vers le prestataire de services INTELICIA, lui-même en cours de digestion par ALTICE !

La CGT ne peut accepter cette suppression massive « déguisée » des emplois, l'externalisation des services, pour encore une fois enrichir les actionnaires à coup de spéculations financières dignes d'un Monopoly géant! Et ce, invariablement, aux dépens des salariés, des clients et du réseau.

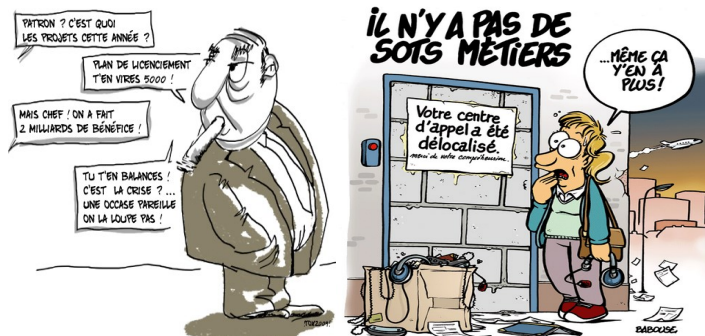
C'est pourtant le travail des salariés qui crée les richesses de l'entreprise !

C'est donc avec un vrai projet industriel, mettant « L'humain » au cœur de sa stratégie ainsi que le savoir-faire des salariés que la direction permettra à l'entreprise de continuer d'exister de manière pérenne.

La CGT demande notamment :

- Aucune suppression d'emploi. Un départ, une embauche équivalente.
- L'embauche de personnel dans tous les services où cela est nécessaire.
- L'arrêt du projet d'externalisation du service client et des autres services que la direction envisagerait d'externaliser.
- Aucune mobilité géographique contrainte
- L'amélioration des conditions de travail.
- Un véritable plan de déroulement de carrière pour toutes et tous.

**Aussi, la CGT appelle tous les salariés du groupe à se mobiliser le 18 novembre 2016, sous toutes les formes décidées localement.**



## Distribution: plus ça va, moins ça va !

La stratégie absurde de Drahi consiste à réduire le nombre de boutique pour améliorer l'efficacité commerciale..... Alors qu'aujourd'hui déjà le manque de personnel met à mal les conditions de travail et génère de l'insatisfaction client. C'est la raison pour laquelle la CGT s'est opposée à ces méthodes.

La CGT propose une véritable politique de l'emploi basée sur le long terme et répondant aux besoins des salariés, de l'activité et des clients.

### Elle propose d'exiger avec les salariés :

- **Le changement de convention collective à SFR Distribution, celle des Télécom (CCNT) comme du côté opérateur.**
- **Une véritable augmentation de la part fixe du salaire, qui est le seul salaire assuré !**
- **Des objectifs commerciaux en cohérence avec la réalité du marché, et donc un plan de rémunération variable complémentaire de notre salaire mais pas en substitution de celui-ci.**
- **Le comblement immédiat de tous les emplois vacants. (par la CDisation de tous les CDD)**

## Chèques Cadhoc: La distribution encore touchée !

La Direction impose au Comité d'entreprise de SFR Distribution de diminuer significativement le montant des chèques Cadhoc de Noël 2016 !

Encore une fois, elle n'assume pas ses choix stratégiques.

A la suite des transferts d'effectifs massifs du 1er Septembre, la Direction n'assume pas le coût des ses changements au titre des activités sociales et culturelles. Les salariés n'ont pas choisi cette réorganisation, la Direction doit compenser cette perte de pouvoir d'achat.

**La CGT appelle l'ensemble des salariés du groupe à décider de l'action, de la grève, le 18 novembre dans chaque entreprise et dans chaque service**

## Pourquoi ?

### La convention collective des Télécoms

Cette convention collective est plus favorable sur de nombreux points. Notamment sur le Salaire Net mensuel qui est de 1678 € Brut mensuel. (Salaire minimum appliqué à un vendeur en boutique chez les autres opérateurs).

**Un salaire fixe revalorisé pour bénéficier d'une rémunération constante à la hauteur de nos besoins** que l'on soit en congés payés, ou en arrêt de travail. Et ne plus être tributaire d'objectif mis perpétuellement en question et surévalué pour s'enrichir sur le dos des vendeurs et responsables.

**Malgré une hausse de Chiffres d'Affaires**, les rémunérations variables ont fortement baissé en raison des objectifs devenus inatteignables depuis le début de l'année. Cela engendre une démotivation et une perte de pouvoir d'achat. D'ailleurs, les ventes d'assurance ne sont plus rémunérées, pour autant, le bénéfice de ces placements n'est pas perdu pour l'Entreprise.

**La Cdisation permet de lutter contre le sous-effectif**, d'avoir le choix de ses périodes de vacances, d'avoir le temps nécessaire à la fois pour servir les clients et d'être en mesure de prendre ses pauses (dont déjeuner).



Site: <http://sfr.cgt-fapt.fr>